

# Le mot du Bâtonnier

## 4 juillet 2022



Michel Guichard, Bâtonnier 2021-2022  
Mes chères Consœurs, Mes chers Confrères,

Je vais tout d'abord vous remercier pour votre participation record à la fête de la musique du Barreau des Hauts-de-Seine qui s'est déroulée à l'Hippodrome de Lonchamp le 21 juin 2022. Réunissant les avocats et leurs enfants, les partenaires du Barreau ou tout simplement les amis, elle a permis de nous retrouver tous ensemble pour écouter la chorale du barreau, les Francis Parking du cabinet Francis Lefebvre ou le groupe Zénith. Le karaoké a permis à certains de s'exprimer vocalement.

Notre Conseil de l'Ordre a adopté un plan anti-harcèlement et discrimination assez ambitieux : théâtre forum pour rédiger une charte, formation des référents de l'ordre et des cabinets, ligne d'écoute avec des psychologues et cotisation symbolique payée par les confrères pour montrer leur attachement à la lutte contre le harcèlement et la discrimination.

J'ai, par ailleurs, commencé à recevoir les nouveaux députés élus de notre département et en premier Prisca Thévenot.

Avec les Bâtonniers, nous avons rencontré Pavlo Lutsyuk, bâtonnier d'Ukraine pour évoquer avec lui la situation des droits de l'homme en Ukraine.

Enfin, notre partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a été mis en œuvre. Plus de 27 confrères se sont proposés pour participer à des consultations gratuites avec les artisans du 92. Ils seront également formés pour mieux connaître ces entreprises.

Pour terminer, nous allons lancer tout prochainement le nouveau site du barreau pour le public. Plus ergonomique, plus moderne, il se veut un véritable portail d'accès au droit. Vous en serez bien sur informés.

Votre bien dévoué,

Michel Guichard  
Bâtonnier